

# Association Route Cézanne du Tholonet

Reconnue d'intérêt général



## ADHÉSION

Renouvelable chaque année à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association (janvier).

**Un reçu fiscal vous sera délivré par courrier. Celui-ci vous permet une réduction d'impôt de 66% sur le montant de votre cotisation.**

M.  M<sup>me</sup> Prénom : ..... NOM : .....

Adresse : .....

.....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

E-mail : .....

**C'est à Paul Cézanne que l'on doit d'avoir su révéler au monde entier l'extraordinaire beauté de ce site. La Route a été classée au Patrimoine par André Malraux.**

**Grâce aux collectivités territoriales concernées et à ses adhérents, l'ARCT veille au respect de ce cadre exceptionnel reconnu par l'État. L'association est ouverte à tous. Ses membres viennent d'horizons multiples et il va de soi que chacun est bienvenu pour contribuer à ses activités.**

J'adhère pour la première fois

Je renouvelle mon adhésion

Adhésion individuelle : 17 €

Adhésion couple : 28 €

Membre associatif : 25 €

Membre bienfaiteur. Montant libre : ..... €

**Mode de paiement :**

Chèque (à l'ordre de : Association Route Cézanne)

Espèces

Année : .....

**Association Route Cézanne du Tholonet – B.P. 90013 – 13181 Aix-en-Provence Cedex 5**